



# Trait d'union



## Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 15, numéro 9

20 octobre 2011

### Avis public d'élection

Municipalité SAINT-ANTOINE-DE-TILLY	Scrutin du 2011 12 11 année mois jour
--	---

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de

SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Municipalité

par DIANE LAROCHE, que :  
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : \_\_\_\_\_ # 2

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 

2011	10	28
année	mois	jour

 au 

2011	11	11
année	mois	jour

JOURS : <u>lundi</u>	HEURES : De : <u>8 h 45</u> à : <u>11 h 45</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>mardi</u>	De : <u>8 h 45</u> à : <u>11 h 45</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>mercredi</u>	De : <u>8 h 45</u> à : <u>11 h 45</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>jeudi</u>	De : <u>8 h 45</u> à : <u>11 h 45</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>vendredi</u>	De : <u>8 h 45</u> à : <u>11 h 45</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>

**À NOTER - Le vendredi**

2011	11	11
année	mois	jour

**le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2011	12	11
année	mois	jour

**de 10 h à 20 h**

et un vote par anticipation sera tenu le :

2011	12	04
année	mois	jour

**de 12 h à 20 h**

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : DANIÈLE GENEST

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : \_\_\_\_\_

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection Adresse : <u>3870 CHEMIN DE TILLY</u> <u>SAINT-ANTOINE-DE-TILLY</u> <table border="1"><tr><td>418 886-2441</td></tr></table> Ind. rég. Numéro de téléphone	418 886-2441	Adjoint Adresse : _____  <table border="1"><tr><td> </td></tr></table> Ind. rég. Numéro de téléphone	
418 886-2441			

**Signature**

Donné à SAINT-ANTOINE-DE-TILLY, le 

2011	10	20
année	mois	jour

Président d'élection

SM-1 (09-06)   
Loi sur les élections et les référendums  
dans les municipalités, article 99

## SOMMAIRE

<i>Avis public d'élection</i>	<i>page 1</i>
<i>Services publics</i>	
<i>Discours du maire</i>	<i>page 2</i>
<i>Sauvez un bâtiment de chez vous</i>	<i>page 3</i>
<i>Surveillance – sécurité – prévention</i>	<i>page 3</i>
<i>Dates à retenir</i>	<i>page 3</i>
<i>Urbanisme</i>	
<i>Avis public : dérogation mineure</i>	<i>page 4</i>
<i>Abris d'hiver et clôtures à neige</i>	<i>page 4</i>
<i>Organismes</i>	
<i>Bibliothèque la Corne de brume</i>	<i>page 5</i>
<i>Amis du marais</i>	<i>page 5</i>
<i>Cercle de Fermières</i>	<i>page 5</i>
<i>Invitation du père Noël</i>	<i>page 6</i>
<i>Société d'horticulture</i>	<i>page 7</i>
<i>Concours d'œuvres d'art</i>	<i>page 7</i>
<i>Message de l'équipe pastorale</i>	<i>page 7</i>
<i>Tel-Écoute du Littoral</i>	<i>page 7</i>
<i>Maison de la famille</i>	<i>page 8</i>
<i>Locaux à louer</i>	<i>page 8</i>



## DISCOURS DU MAIRE

### Allocution : Maison des aînés, le 12 octobre 2011

M. Alain Marcoux, M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Mme Lise Guillemette, vice-présidente à l'habitation sociale et communautaire de la Société d'habitation du Québec, Mme Huguette Gingras, présidente de la Corporation des aînés de Saint-Antoine-de-Tilly, M. Mario Demers, directeur général de la Caisse populaire Desjardins du Cœur de Lotbinière, M. Philippe Mailloux, directeur général du CLD de Lotbinière, et tous les bénévoles et administrateurs de la Maison des aînés, bienvenue à Saint-Antoine-de-Tilly.

Aujourd'hui, notre communauté réalise un rêve, celui de rendre à nos aînés une faible partie de leur participation à la progression et à l'évolution de notre communauté et de notre société. Un rêve qui a été amorcé par une administration précédente, celle du maire Boucher, et qui se concrétise au cours de notre administration.

Merci à nos partenaires gouvernementaux, merci à nos donateurs et un immense merci aux bénévoles qui ont, sans aucun bénéfice, donné temps et efforts à la réalisation du projet qui se veut la concrétisation d'une politique familiale équitable et équilibrée. Finalement, un grand merci aux citoyens de Saint-Antoine-de-Tilly qui ont, chacun selon ses moyens, été très généreux envers nos aînés.

Un beau projet, un projet réussi et un investissement pour notre avenir.

Une résidence qui profitera à nos aînés, une résidence adaptée, de qualité et respectueuse de la sécurité.

Malgré toutes les difficultés rencontrées, car il y en a eu, c'est une autre démonstration que le bénévolat existe encore à Saint-Antoine-de-Tilly et que la mobilisation des citoyens de Saint-Antoine-de-Tilly passe par une grande qualité, qui est celle du cœur.

Merci à tous!

*Ghislain Daigle,*  
*maire*

## SAUVEZ UN BÂTIMENT DE CHEZ VOUS

Pour une deuxième année consécutive, le concours Sauvez un bâtiment de chez vous du canal Historia est de retour. C'est une occasion de soumettre un projet de restauration d'un immeuble à valeur patrimoniale qui pourrait bénéficier d'une bourse de 30 000 \$.

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le canal Historia** et son nouveau partenaire **Les fromages d'ici** offrent cette année une bourse de 30 000 \$ pour la restauration d'un bâtiment historique. Quel projet remportera cette somme? Une fois de plus, c'est le public qui va décider!

Les Québécois sont invités à soumettre la candidature d'un immeuble à valeur patrimoniale qui leur tient à cœur (église, magasin général, grange, etc.), que ce soit dans le but de lui redonner sa splendeur d'antan ou encore de lui offrir une nouvelle vocation dont profiterait leur communauté.

Il suffit de se rendre à **historiatv.com** du 3 octobre au 6 novembre prochains et d'y télécharger une photo de l'immeuble choisi, en plus de répondre à quelques questions au sujet de celui-ci et du projet de restauration prévu.

Le public a le dernier mot. Dix projets finalistes seront sélectionnés. Le jury tiendra compte d'abord de la valeur culturelle et patrimoniale du bâtiment soumis, ainsi que de son importance pour sa communauté et la mobilisation des citoyens. Les finalistes feront l'objet d'un vote populaire à **historiatv.com** du 18 novembre au 16 décembre prochains. La **Bourse pour le patrimoine d'ici** sera attribuée au projet qui aura suscité l'enthousiasme du plus grand nombre.

Lors du premier concours **Sauvez un bâtiment de chez vous**, les Québécois ont soumis à **Historia** plus de 13 000 formulaires d'inscription. L'an dernier, **Historia** a finalement remis 20 000 \$ aux promoteurs du projet de restauration de la grange de la dîme de Saint-Joseph-de-Kamouraska.



Bien décidé à transformer l'une des dernières granges à dîme du Québec en un lieu consacré à la culture, ce village de 427 âmes s'est fortement mobilisé pour remporter ce prix. Non seulement ses citoyens ont-ils voté en masse, mais ils ont aussi rallié plusieurs autres personnes à leur cause.

Pour tout savoir, on peut s'informer au sujet du concours à **historiatv.com** et se tenir au courant des dernières nouvelles sur la nouvelle page Facebook d'Historia ([facebook.com/historiatv](https://facebook.com/historiatv)). Enfin, les questions peuvent être posées par courriel à : [sauvezunbatiment@astral.com](mailto:sauvezunbatiment@astral.com).



### SURVEILLANCE – SÉCURITÉ – PRÉVENTION

Nous tenons à vous informer que le lundi 31 octobre, soit la journée de l'Halloween, le personnel du Service de sécurité incendie de la Municipalité circulera dans les rues de Saint-Antoine-de-Tilly de 16 h 30 à 20 h 30 pour assurer la sécurité des enfants qui envahiront nos rues.



Pour une Halloween en toute sécurité!



#### DATES À RETENIR

- |   |
|---|
| <b>22 octobre</b><br>Concert de Richard Abel et de ses invités spéciaux |
| <b>23 octobre</b><br>Séance de dédicace                                 |
| <b>7 novembre</b><br>Assemblée du conseil municipal                     |
| <b>15 novembre</b><br>Atelier de cartes de vœux                         |
| <b>24 novembre</b><br>Conférence des Amis du marais                     |
| <b>26 novembre</b><br>Rencontre avec le père Noël                       |

# URBANISME

## AVIS PUBLIC

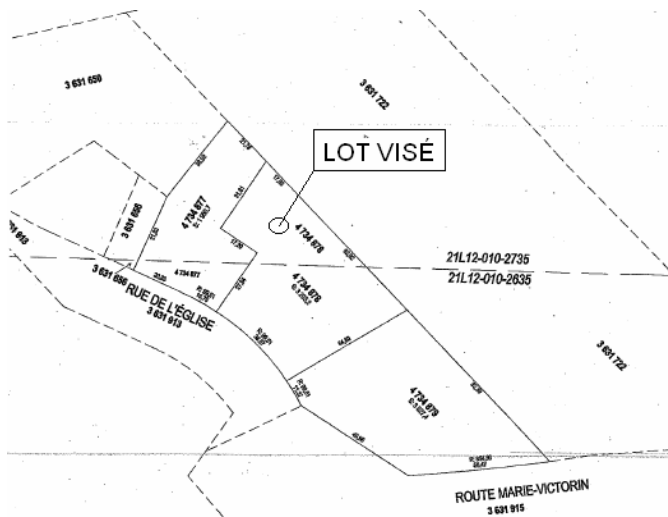
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

**AVIS PUBLIC est donné comme suit :**

Aux personnes intéressées par la dérogation mineure visant la propriété du 957, route de l'Église, et située sur le lot 4 734 878 du cadastre du Québec. Propriété de la Corporation des aînés de Saint-Antoine-de-Tilly.

La nature et les effets de la dérogation mineure visent à implanter **un deuxième accès au terrain de la rue de l'Église.**

Propriété visée par la dérogation mineure (extrait de la matrice graphique) :



**Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 7 novembre, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec).**

Au cours de cette assemblée, la nature de la dérogation mineure et les conséquences de son adoption vous seront expliquées. Le conseil municipal entendra toute personne qui désire émettre ses commentaires à ce sujet.

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly,  
le 19 octobre 2011.

*Diane Laroche,*  
directrice générale

## ABRIS D'HIVER ET CLÔTURES À NEIGE

Selon le Règlement de zonage 97-367, l'article 98 se lit comme suit : « Seuls un abri d'hiver pour automobile, un abri d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal et un abri d'hiver pour les usagers du transport scolaire sont autorisés comme abri d'hiver. Ces bâtiments temporaires sont autorisés dans toutes les zones, **du 15 octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante**, aux conditions suivantes :

- 1° le terrain est occupé par un bâtiment principal;
- 2° l'abri d'hiver pour automobile doit être érigé sur une case de stationnement ou sur une allée d'accès à cette case;
- 3° l'abri d'hiver ne doit pas être installé, selon le cas, à une distance moindre que 2 mètres du trottoir ou de la bordure de rue ou de la limite de l'asphalte ou du fossé;
- 4° l'abri d'hiver et ses ancrages ne doivent pas être installés à une distance moindre que 1,5 mètre d'une borne-fontaine;
- 5° la hauteur maximum d'un abri d'hiver est de 2,5 mètres;
- 6° les matériaux utilisés doivent être :
  - a) une structure de métal recouverte de tissus en polyéthylène tissé et laminé d'une épaisseur minimum de 0,15 mm; ou
  - b) des panneaux de contreplaqué peints ou teints;
- 7° les éléments de la charpente doivent être démontables;
- 8° un abri d'auto peut être fermé durant la même période au moyen des mêmes matériaux. »

L'article 99 mentionne : « Les clôtures à neige sont autorisées dans toutes les zones, **du 15 octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante.** »



# ORGANISMES

## BIBLIOTHÈQUE LA CORNE DE BRUME

### SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES : DU 15 AU 22 OCTOBRE

Profitez de cette semaine pour vous abonner à votre bibliothèque! Une invitation spéciale est lancée aux nouveaux résidents... et au lectorat masculin! Nous sommes fiers de vous informer que sur une population de 1 549 personnes, Saint-Antoine-de-Tilly compte 761 abonnés à sa bibliothèque, soit 49 % de sa population.

Un concours en ligne se tiendra pendant toute la campagne d'abonnement aux bibliothèques publiques, soit du 1<sup>er</sup> au 31 octobre. Pour plus d'information, allez visiter le site [www.semainedesbibliothèques.com](http://www.semainedesbibliothèques.com).

### CONCOURS PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...

Visitez votre bibliothèque du **2 octobre au 5 novembre** et courez la chance de gagner des prix fort intéressants, dont un iPad 2 d'Apple, un chèque cadeau de la SEPAQ d'une valeur de 300 \$ et le volume *Comment reconnaître les arbres en hiver*. Chaque visite à la bibliothèque vous donne droit à un coupon de participation à ce concours, que vous soyez un ancien ou un nouvel abonné. Rendez-vous à votre bibliothèque pour de plus amples renseignements ou visitez le site [www.reseaubibliocnca.qc.ca](http://www.reseaubibliocnca.qc.ca).

### SÉANCE DE DÉDICACE

Mme Diane Bourget sera présente à la bibliothèque le dimanche 23 octobre, de 10 h à 12 h, pour une séance de dédicace de son livre *Au volant de ma vie*, publié aux Éditions Amalthée. Par différents textes, l'auteure propose un cheminement vers l'authenticité. Mme Bourget réside à Saint-Apollinaire. Elle est secrétaire de la fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly.

### CHUTE À LIVRES

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent utiliser notre chute à livres pour le retour de livres quand la bibliothèque est **fermée** seulement. Veuillez s'il vous plaît protéger les livres fragiles et les revues en les mettant dans un sac plastifié avant de les déposer dans la chute.

### HORAIRE

Mardi	19 h à 21 h
Mercredi	19 h à 21 h
Jeudi	10 h à 11 h
Dimanche	10 h à 12 h

*Martine Viel,*  
membre de l'équipe des bénévoles



## AMIS DU MARAIS

### CONFÉRENCE

Une conférence ayant pour titre « Le Québec et le nucléaire. Éléments de réflexion » sera présentée le jeudi 24 novembre, à 19 h 30, à la bibliothèque La Corne de brume. Le conférencier sera M. Pierre Marchildon, président des Amis du marais, qui, pendant une trentaine d'années, a occupé diverses fonctions à la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Il sera principalement question de la centrale nucléaire Gentilly-2, située à environ 60 kilomètres en amont de Saint-Antoine-de-Tilly, et des risques qu'elle représente pour la population avoisinante et pour l'environnement. Parmi les autres sujets qui seront abordés, mentionnons le transport de matières radioactives sur le fleuve et la production de radio-isotopes utilisés en médecine nucléaire.

Nous serons heureux de vous accueillir. L'entrée est gratuite pour les membres des Amis du marais et de 2 \$ pour les non-membres.

**DATE :** Jeudi 24 novembre

**HEURE :** 19 h 30

**LIEU :** bibliothèque La Corne de brume  
943, rue de l'Église

*Denys Delâge,*  
pour Les Amis du marais

## CERCLE DE FERMÈRES

### RÉUNION MENSUELLE

Le Cercle de Fermières de Saint-Antoine-de-Tilly tiendra sa réunion mensuelle **le 8 novembre 2011, à 19 h 30**, au local des Fermières.

### ATELIER

Le Cercle de Fermières de Saint-Antoine-de-Tilly vous invite à un atelier de cartes de vœux, selon la technique Iris Folding.

**DATE :** 15 novembre, à 19 h

**LIEU :** Local des Fermières  
Sous-sol de la caisse  
955, rue de l'église

Bienvenue à toutes!

Pour information : 418 886-2129



# INVITATION DU PÈRE NOËL

Bonjour à toutes les familles de Saint-Antoine-de-Tilly,



Je vous invite à venir me rencontrer, **dès 15 h, le samedi 26 novembre prochain** au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly.

Pour l'occasion, il y aura en après-midi un dépouillement d'arbre de Noël où je distribuerai un cadeau à tous les enfants de moins de 12 ans de Saint-Antoine-de-Tilly. Par la suite, j'aurai le plaisir de vous offrir un délicieux repas des fêtes. En soirée, vous aurez la chance d'assister à un spectacle pour toute la famille. Tout au long cette journée, il y aura diverses activités supervisées pour le bonheur des enfants.

L'inscription à cette journée est **obligatoire** afin de permettre à mes lutins de bien planifier cette fête. Vous trouverez ci-dessus un coupon à remplir et à retourner avant le 10 novembre 2011. Vous pouvez aussi répondre par courriel à l'adresse [noelst-antoine@hotmail.com](mailto: Noelst-antoine@hotmail.com).

J'espère vous voir le 26 novembre 2011,

*Le père Noël*



Famille de : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nombre d'adultes : \_\_\_\_\_ Nombre d'enfants : \_\_\_\_\_

## Enfants de moins de 12 ans



Nom : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_ Sexe : M ou F

Nom : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_ Sexe : M ou F

Nom : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_ Sexe : M ou F

Nom : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_ Sexe : M ou F

Retournez le tout à l'adresse suivante :  
*N'oubliez pas de mettre un timbre!*

**Père Noël Saint-Antoine**  
C. P. 401  
G0S 2C0

*Organisé par le comité*  
 **Amusement  
St-Antoine**



## ATELIER-CONFÉRENCE SUR LA FABRICATION DE DÉCORATIONS DE NOËL

La Société d'horticulture de Saint-Apollinaire vous invite à un atelier-conférence sur la fabrication de décorations de Noël. M. Yves Laurendeau vous y initiera à l'utilisation de matériaux naturels dans la confection d'éléments décoratifs du temps des fêtes. Peintre et décorateur depuis plusieurs années, M. Laurendeau réalise des vitrines commerciales tout en se passionnant pour la décoration intérieure et la création d'arrangements floraux.

**DATE :** Mardi 1<sup>er</sup> novembre

**HEURE :** 19 h 30

**LIEU :** à la salle du conseil de Saint-Apollinaire  
94, rue Principale



Gratuit pour les membres de la Société d'horticulture de Saint-Apollinaire, 5 \$ pour les non-membres.

Bienvenue à toutes et à tous!

Pour information : 418 881-2207

---

## CONCOURS D'ŒUVRES D'ART

**Donne-moi ta couleur**



Serge Nadeau, artiste peintre à temps plein, parrain de l'événement, vous invite à participer à cette nouvelle présentation du concours d'œuvres d'art!

Donne-moi ta couleur : ce thème invite l'artiste à se révéler, à montrer ce qu'il est, ce qu'il pense, ce qu'il voit et ce qu'il ressent. Il l'incite aussi à faire transparaître son milieu, son environnement et à nous dévoiler comment il traduit cette réalité par son art, finalement, à nous montrer sa couleur.

De nombreux prix à gagner!

Pour inscription : le formulaire est disponible au CLD de Lotbinière et sur le site [www.concours-arts-ca.blogspot.com](http://www.concours-arts-ca.blogspot.com).

Pour de plus amples renseignements : 418 397-4354

**Date limite pour s'inscrire : 9 décembre 2011**

## MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

Dans notre société, les choses ne vont plus de soi... Pour les enfants, jusqu'en juin 2008, il y avait de l'enseignement religieux dans les écoles. Depuis, ces cours ont été remplacés par le programme d'éthique et de culture religieuse. Il appartient donc aux parents et aux communautés chrétiennes d'accompagner les jeunes dans leur cheminement de foi par la mise en place de parcours catéchétiques. C'est ce que nous mettons en marche depuis deux ans dans notre unité pastorale.

### ENFANTS CHEMINANT DANS LES PARCOURS CATÉCHÉTIQUES

Cette année, 44 jeunes se sont inscrits dans le parcours catéchétique *Laisse-moi te raconter* qui permettra de découvrir et d'intégrer leur foi en Dieu le Père et son fils Jésus. Pour leur part, 57 autres enfants se prépareront avec leurs parents, grâce à un livre très bien adapté, aux sacrements du pardon (automne) et au sacrement de l'eucharistie (hiver). Cette démarche individuelle avec l'enfant est très appréciée par les familles. Quelque 27 confirmants ont commencé leur catéchèse en octobre. Nos félicitations aux parents qui soutiennent activement leurs enfants durant ces démarches.

Merci aussi à ces derniers pour leur engagement et leur participation dynamique aux rencontres.

*Richard Drouin,*  
agent de pastorale



**Moments difficiles?  
En parler, ça fait du bien**

**Tel-Écoute du Littoral** est un service d'écoute téléphonique **anonyme et confidentiel** pour toute personne qui ressent le besoin de parler de son vécu, qui se sent seule, qui a des idées noires ou pour tout autre problème. Parce que vous êtes importants pour nous, appelez... on vous écoute. Nos bénévoles écoutants sont spécialement formés pour vous répondre.

**LIGNE D'ÉCOUTE SANS FRAIS : 418 728-4445**

**Lundi au vendredi de 18 h à 3 h du matin  
Samedi et dimanche de midi à 3 h du matin**



## MAISON DE LA FAMILLE

### HEURES D'OUVERTURE DE LA MAISON

Lundi, mardi et mercredi : 9 h 30 à 12 h  
et 13 h à 20 h  
Jeudi et vendredi : 9 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Consultez notre site Internet au  
[www.maisonfamilotelotbiniere.com](http://www.maisonfamilotelotbiniere.com).

**Tous nos services sont gratuits**  
**Inscription : 418 881-3486**

### CENTRES DE JOUR FAMILLES DE LOTBINIÈRE

Les Centres de jour Familles de Lotbinière se déplacent dans les municipalités suivantes : à Saint-Narcisse le mardi, à Val-Alain le mercredi, à Saint-Édouard le jeudi et à Saint-Apollinaire le vendredi.

### ENTRE PARENT ET BÉBÉ

Des ateliers auront lieu à l'automne dans certaines municipalités de la MRC pour aider les nouveaux parents à apprivoiser leur nouveau rôle à l'arrivée d'un premier enfant. Informez-vous auprès de Judith Paquet.

### RENCONTRES DE GROUPE

#### Y'a personne de parfait (YAPP) – 25 octobre

Vous avez un enfant d'âge préscolaire et vous vous questionnez sur son développement, la discipline, les habiletés sociales de celui-ci... N'hésitez pas à vous inscrire par téléphone au 418 881-3486, c'est gratuit.

Début : **mardi 25 octobre** de 19 h à 21 h  
Durée : 6 semaines  
Animation : Judith Paquet et Danielle Moreau



### LOCAUX À LOUER

La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly a deux locaux à louer d'une superficie de 88 pi<sup>2</sup> chacun au 955, rue de l'Église (édifice de la caisse).

Pour toute information, joindre Mme Diane Laroche au 418 886-2441, poste 103.

### Trait d'union

*Bulletin d'informations de la  
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*

**Prochaine parution :** 24 novembre 2011  
**Date de tombée des articles :** 17 novembre 2011  
**Coordination et rédaction :** Lucie Brunet  
**Révision des textes :** Isabelle Bouchard

**Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly**  
3870, chemin de Tilly, C. P. 10  
Saint-Antoine-de-Tilly (Québec) G0S 2C0  
Téléphone : 418 886-2441  
Télécopieur : 418 886-2075  
Courriel : [info@saintantoinedetilly.com](mailto:info@saintantoinedetilly.com)  
Site Internet : [www.saintantoinedetilly.com](http://www.saintantoinedetilly.com)  
Heures de bureau : de 8 h 45 à 11 h 45  
et de 13 h  
du lundi au vendredi